



## TRÉGOUËT Lucien

22 ans

Né le 24 avril 1933 à Jouy-sur-Eure

Domicilié à Jouy-sur-Eure

Plombier chauffagiste

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre en Afrique Française du Nord avec agrafe « Algérie »

**Mort pour la France**

**1956**

Appelé à l'activité, le 5 mai 1954, Lucien Trégouët travaille au sein de l'entreprise Leblanc quand il est affecté au 152<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Le 24 août, il est dirigé vers la 11<sup>e</sup> division d'infanterie. Le 12 septembre, il est mis en route sur Marseille et embarque deux jours plus tard, pour l'Algérie. Le 16 septembre, il arrive à Alger. Affecté au 3<sup>e</sup> bataillon du **23<sup>e</sup> régiment d'infanterie**, il rejoint son corps le 19 septembre. Le 1<sup>er</sup> février 1955, il est promu 1<sup>re</sup> classe. Le 1<sup>er</sup> novembre, il est maintenu sous les drapeaux.

Le 8 mars 1956, au cours d'une mission de ravitaillement, il est mortellement blessé par balle. Il décède à son arrivée à l'hôpital de Bône<sup>1</sup>.

Le 13 avril, sa dépouille arrive en gare de Jouy-Cocherel. Après un bref arrêt devant son domicile parental à Jouy-sur-Eure, le cercueil est emmené en l'église Saint-Pierre pour la veillée funéraire jusqu'au lundi 16 avril, jour de ses obsèques religieuses<sup>2</sup>.

Il repose au sein du cimetière de sa commune de naissance.  
Inscrit sur le monument aux morts de Jouy-sur-Eure.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Le 8 mars 1956, s'étant heurté à une bande rebelle sur la route départementale n°110 de La Calle-Roum-El-Souk ( forêt de Kanguet-Aoun, département de Constantine) alors qu'il convoyait le camion de ravitaillement, a riposté instantanément au feu des hors-la-loi, contribuant ainsi par son bel exemple de courage et de sang-froid à galvaniser ses camarades et à mettre les assaillants en fuite.  
A été grièvement blessé au cours de l'action.  
Est décédé des suites de ses blessures<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 53-270-1262.

<sup>2</sup> *La Dépêche d'Evreux*, 21 avril 1956.

<sup>3</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 23 juillet 1956 publié au JO le 29/29 juillet 1956.